Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Une autre vie s'invente ici

RAPPORT DE COMPTAGE

ROUTE DES CLAPS

COMMUNES DE CAUSSOLS ET GOURDON

SAISON : PRINTEMPS 2018 (15 MARS AU 14 JUIN)

Dates de présence sur site :

- *Lundi : 14 mai (matin) / 19 mars (après-midi)*
- *Mardi : 12 juin (matin) / 08 mai (après-midi)*
- *Mercredi : 28 mars (matin) / 11 avril (après-midi)*
- *Jeudi : 05 avril (matin) / 26 avril (après-midi)*
- *Vendredi : 25 mai (matin) / 01 juin (après-midi)*
- *Samedi : 28 avril (matin) / 19 mai (après-midi)*
- *Dimanche : 20 mai (matin) / 15 avril (après-midi)*

Dénalie BOURGES
Ophélie CAILLÉ
Camila CHANTALAT
Guillaume FONTAINE
Candy TEULIERES

Ambassadeurs
du Parc naturel régional

des Préalpes d'Azur

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

Table des matières

I. Méthode et éléments de contexte 1

A. Méthode 2

B. Configuration des lieux, positionnement des ambassadeurs 3

C. Contexte du site 4

1. Données initiales 4

2. Règlementation 5

D. Tendance Météorologique 6

II. Présentation des données quantitatives 7

A. Données automobiles 7

B. Données piétonnes 8

C. Données sur les Activités de Pleine Nature (APN) 10

III. Présentation des données qualitatives 12

A. Thèmes abordés avec le public 12

B. Recueil des perceptions du site et de son aménagement (visiteurs/habitants/professionnels) 14

C. Respect et propreté du site 15

D. Acteurs rencontrés sur le site 17

E. Données naturalistes 17

IV. Bilan 18

A. Synthèse 18

B. Remarques et Suggestions 20

V. Annexe – Synthèse du comptage de 2015 21

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

I. Méthode et éléments de contexte

En 2014, un diagnostic des activités de pleine nature est réalisé par le Parc naturel régional des Préalpes d'azur. Il permet entre autre de recenser les pratiques sur le territoire et de mettre en évidence les sites les plus fréquentés. Ces données, pour plus de pertinence, doivent être affinées (nombre de personne, activités les plus pratiquées...).

Le comptage concernant la Route des Claps est conforme à un protocole qui a pour but de mieux connaître sa fréquentation :

- Estimer le nombre et les flux d'usagers en situation de loisir et les professionnels qui le fréquentent ;
- Comprendre comment la fréquentation s'organise (nombre, flux et qualification des différents publics, répartition spatiale et temporelle) ;
- Connaître les représentations et les attentes du public (touristes, habitants, professionnels) vis-à-vis du site et des milieux naturels ;
- Disposer d'une description globale des implantations et activités des professionnels du tourisme et des APN sur le secteur d'étude.

L'interprétation des résultats obtenus permet d'identifier les sites où la fréquentation peut avoir des conséquences significatives sur la pérennité, la qualité des milieux ou la vie (présence, développement) d'une espèce et l'activité économique locale.

À terme, des préconisations sont proposées pour mettre en place de manière concertée, une politique de gestion de la fréquentation sur les sites qui le nécessitent avec les partenaires compétents. L'idée étant de préserver le milieu tout en y permettant le développement harmonieux des activités sportives, de la découverte et des loisirs.

Le présent comptage est également téléchargeable sur le site internet du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur : http://www.pnr-prealpesdazur.fr/Decouvrir-les-actions-du-Parc/Un-territoire-en-action/Les-ambassadeurs : Documents à télécharger

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

A. Méthode

En 2014, une comparaison de plusieurs protocoles de comptage a été effectuée. Au vu des effectifs humains disponibles et des sites concernés, un protocole a été élaboré pour le Parc naturel régional de Préalpes d'Azur. A l'usage, celui-ci a été adapté pour s'ajuster à la réalité du terrain.

En 2018, les comptages ont été effectués chaque jour de la semaine, sous forme de demi-journées, réparties sur une saison, à horaires réguliers. Cette organisation, multiplie par deux la présence sur le site. Les données récoltées semblent plus représentatives. De plus, si une demi-journée est annulée, des données seront tout de même récoltées pour l'autre demi-journée, à une autre date.

Les chiffres obtenus sont extrapolés ; c'est-à-dire que le nombre obtenu sur une demi-journée de comptage est multiplié par le nombre de demi-journée similaires dans la saison.

Exemple : un lundi matin, 10 personnes peuvent être comptées sur le site, s'il y a 13 lundis dans la saison ; 10 x 13 = 130. On estime alors que 130 personnes ont été présentes le lundi matin sur la période donnée. Les chiffres obtenus restent donc des estimations à titre indicatif. Sur la route des Claps, les demi-journées de comptages sont réparties comme suit :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matinées (présence de 9h00 à 14h00)	**14 mai**	**12 juin**	**28 mars**	**05 avril**	**25 mai**	**28 avril**	**20 mai**
Après-midi (présence de 14h00 à 18h00)	**19 mars**	**08 mai**	**11 avril**	**26 avril**	**01 juin**	**19 mai**	**15 avril**

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

B. Configuration des lieux, positionnement des ambassadeurs

Pour réaliser ce comptage, les ambassadeurs étaient positionnés sur deux sites en simultanés. Le premier est une zone herbeuse près du GR 4 au départ de la montée au col du Clapier que nous appellerons A. Cette parcelle est sur la commune de Caussols. Le terrain est privé mais une tolérance semble être accordée concernant le stationnement de véhicules sur la zone herbeuse. Le deuxième est une zone apparemment aménagée pour le stationnement près de l'embranchement entre le chemin des Claps et la Route Départementale 12. Ce parking est situé sur la commune de Gourdon. Sur les images satellite ci-dessus, les zones possibles de stationnement sont les zones orange.

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

C. Contexte du site

1. Données initiales

a) Diagnostic des activités de pleine nature

Le diagnostic des Activités de Pleines Nature réalisé en 2014 a recensé la route des Claps comme l'un des sites de fréquentation importante.

Extrait de la fiche de synthèse du site de La Route des Claps :

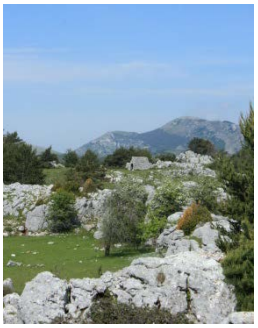

Photo : Ambassadeurs 2012

ATTRACTIVITÉ DU SITE

- **Attraits paysagers, géographiques et/ou touristiques** :
  - Les Claps, au sud du plateau, est une plaine karstique recouverte de rochers sculptés par l'érosion, avec des dolines et des cabanes en pierres sèches
  - Site très facile d'accès en voiture et depuis le littoral
- **Sentiers d'itinérance douce à proximité** : 1 sentier de grande randonnée le traverse : le GR4 ; autres sentiers de petite randonnée pédestre. (*NB : le site de comptage A se trouve sur le parcours de la randonnée « Plateau de Caussols » décrite dans le guide Randoxygène)*
- **Estimation de la fréquentation**, volume et périodes :
  - Site très fréquenté au printemps et à l'automne, en moindre mesure l'été
  - Fréquentation estimée à plus de 1000 personnes aux mi-saisons, à plusieurs centaines en été

(Sources : données ambassadeurs 2011-2014 et entretiens)

PROBLEMATIQUES, ENJEUX ET EVOLUTIONS CONSTATÉS

- Pollution/déchets du site par les visiteurs
- Problèmes de feux et de camping sauvage réguliers
- Sur-fréquentation des lieux or pas d'aménagements pour accueillir ou gérer ces flux de randonneurs et pique-niqueurs

Pas de panneaux de sensibilisation et d'information concernant le caractère privé du site et le classement du site dans une zone Natura 2000.

b) Comptage précédent

Un comptage de fréquentation avait été effectué pendant **l'automne 2015**, du 15 septembre au 30 novembre (cf. Annexe). Ce comptage suivait le même protocole mais les ambassadeurs étaient présents sur les sites à la journée et non à la demi-journée. L'évaluation de la fréquentation durant l'automne 2015 se base donc sur 7 journées de comptage. L'étude quantitative permet d'estimer la fréquentation à **7615 personnes** après extrapolation sur la période d'étude. Cette fréquentation est plus importante pendant le week-end. L'analyse qualitative a montré que l'activité la plus pratiquée est la **promenade**, suivit par la **cueillette de champignons** puis le **pique-nique** et le **cyclotourisme** et que le public est principalement **familial** malgré la pratique régulière de la **chasse**.

Sur le parking B (cf I.B. Positionnement des ambassadeurs), une partie des visiteurs ne vient que pour **admirer la vue** pendant un cours moment. Le plateau de Caussols étant propice au **pastoralisme**, lors de discussions avec les visiteurs ou professionnels du plateau, les **conflits d'usages** ressortaient clairement. La présence des chiens protections poussent certaines personnes à faire demi-tour, une randonneuse rapportait un incident avec des patous et un berger confiait être régulièrement confronté au comportement inappropriés de visiteurs. Des conflits avaient également été signalés concernant le non-respect des propriétés privées.

c) Tournées Ambassadeurs

Les ambassadeurs réalisent des tournées de sensibilisation autour de la route des Claps depuis le début du dispositif. Depuis 2011, ce sont donc **86** tournées qui ont été réalisées, hors protocole de comptage. Au cours de celle-ci **1389** personnes ont été comptées et **722** sensibilisées.

2. *Règlementation*

Il n'y a pas de réglementation particulière au site, c'est donc la réglementation nationale et les arrêtés préfectoraux et municipaux qui s'appliquent.

- **Feu** :
  - *Art. L. 131-1, L. 131-6, R. 131-2 et R. 163-2* : « Il est défendu à toute personne autre que le propriétaire de terrain de porter ou d'allumer du feu sur ces terrains et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et forêts »
  - *Arrêté préfectoral n°2014-453* réglementant l'emploi du feu dans les Alpes Maritimes

- **Circulation motorisée** : « Circulation de véhicule sur une route de forêt interdite à la circulation »
  Art. R. 163-6
- **Arrêté municipaux** n°03/1995 du 28/03/1995 et n°06/1995 du 30/06/1995 réglementant la pratique des sports aériens de type ULM, parapentes, modèles réduits (aéromodèles, astromodèles) et les cerfs-volants sur la commune de Caussols

Le site fait partie du **Natura 2000 « Préalpes de Grasse »**, à ce titre le gestionnaire du site la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis a émis des recommandations : feu interdit, chien interdit, cueillette interdite, rester sur les sentiers balisés.

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

D. *Tendance Météorologique*

Le tableau ci-dessous présente la tendance météorologique et les températures observées les jours de comptages.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	14 mai	22 juin	28 mars	5 avril	25 mai	28 avril	20 mai
	5°C	20°C	6°C	5°C–15°C	19°C	15°C	15°C
Après-midi	19 mars	8 mai	11 avril	26 avril	1er juin	19 mai	15 avril
	Pas de donnée	10°C	4°C	14°C	20°C	19°C	13°C-16°C

La température a variée entre 4°C et 20°C avec une moyenne de 12°C.

Sur le plateau de Caussols, et de manière plus générale dans les espaces montagneux, **le temps change rapidement** et les températures peuvent chuter ou augmenter en quelques heures seulement. Ainsi, le lundi 19 mars après-midi, la météo a été plutôt capricieuse avec éclaircies, nuages grêle et neige dans la même demi-journée. Le jeudi 5 avril, la température à notre arrivée à 9h était de 5°C tandis qu'à notre départ à 14h, elle était de 15°C.

Le mercredi 11 avril nous avons réalisé un comptage l'après-midi alors que le département des Alpes-Maritimes était en **Alerte orange** « vigilance pluie, orage, inondation ».

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

II. Présentation des données quantitatives

Les données des deux sites de comptages ont été additionnées dans l'analyse suivante. Des disparités importantes pourront être soulignées lorsque c'est pertinent.

A. Données automobiles

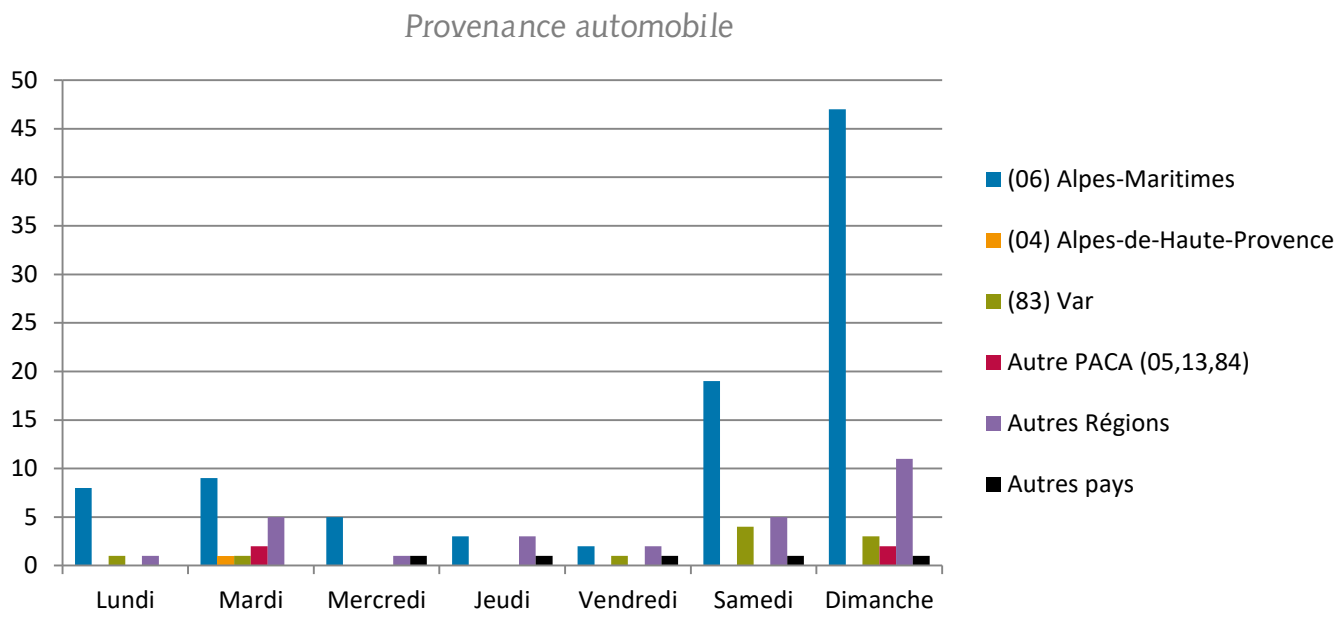

N.B : La provenance des conducteurs ne correspond pas obligatoirement au département figurant sur leur plaque d'immatriculation. L'absence de valeur certains jours signifie que la valeur correspondante est proche ou égale à 0. Le graphique ci-dessous montre la tendance de la provenance automobile sur les deux parkings confondus.

141 voitures ont été comptées sur les deux sites sur la totalité de la saison étudiée :

- La majorité (93) des véhicules comptés sont immatriculées dans les **Alpes-Maritimes**. Ils représentent **66%** des véhicules totaux,
- 10 véhicules viennent du **Var**, soit **7%**,
- Les autres départements de la **Région Sud** représentent **3,5%** des véhicules comptabilisés,
- Prés de **20%** viennent **d'autres régions**,
- Les **3,5 %** restant sont immatriculés à l'**étranger**.

Le samedi et le dimanche sont les jours où le plus de voitures sont comptées : **45% des voitures totales le dimanche** et **21% le samedi**.

B. *Données piétonnes*

Sur la totalité de la saison, **483 visiteurs ont été comptés**. Le graphique ci-dessous présente la répartition de la fréquentation sur les différents jours de la semaine.

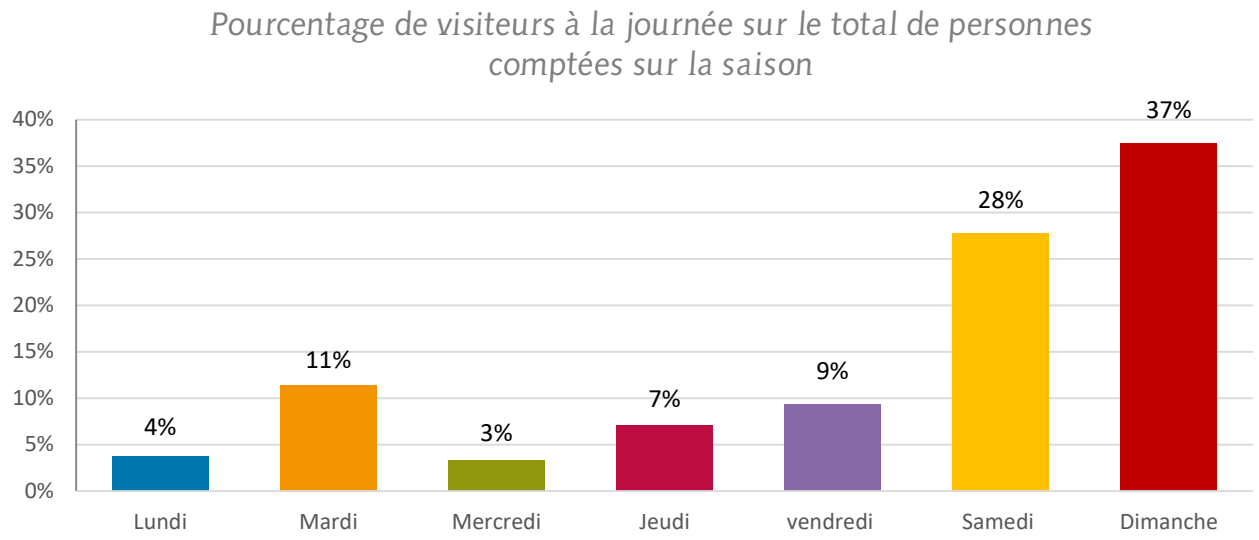

La fréquentation est plus **importante le week-end**. Près des deux tiers des personnes ont été comptées entre le samedi et le dimanche (65%).

Le taux de fréquentation du **mardi** est sensiblement supérieur aux autres jours de la semaine. Le comptage du mardi après-midi a été effectué le **8 mai**, un jour férié. Les données de ce jour montrent que Les gens sont venus profiter du soleil de fin de journée pour se promener sur le plateau.

Les graphiques ci-dessous expriment en pourcentage les arrivées des visiteurs pour chaque site par tranche horaire au printemps.

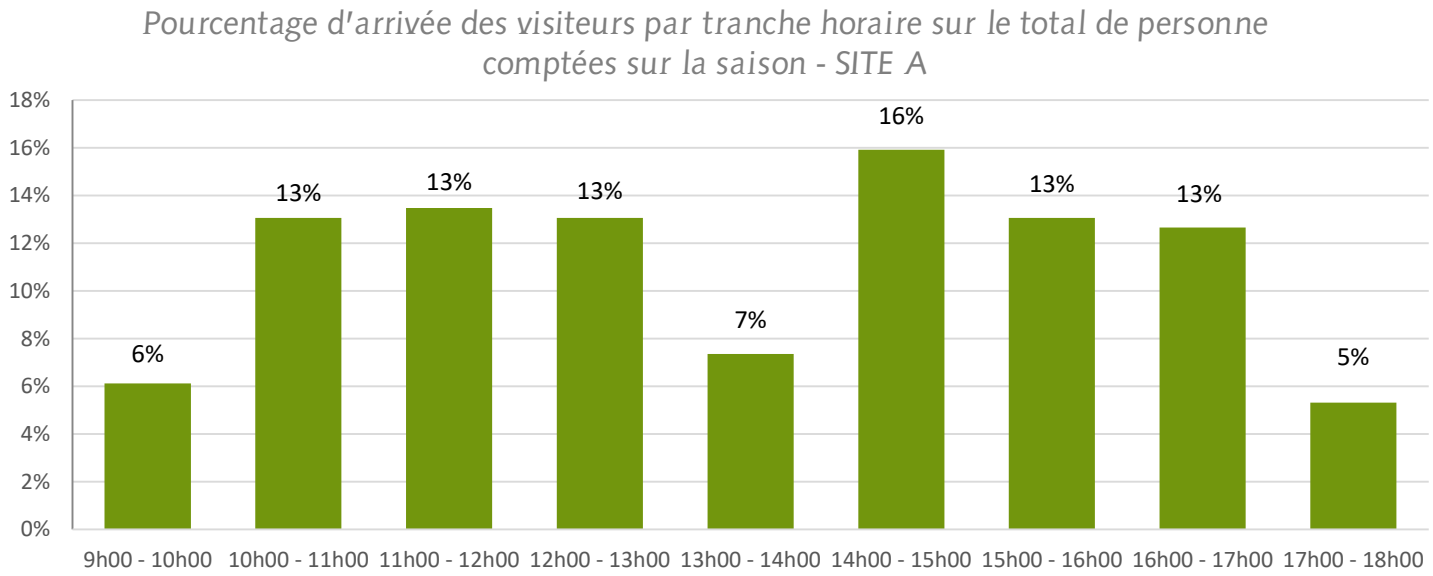

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

Sur le site A, les visiteurs arrivent dans la matinée, entre **10h et 13h (39%)** puis dans l'après-midi entre **14h et 17h (42%)**. Le pic entre 14h et 15h peut être expliqué par le chassé-croisé entre les visiteurs du matin et ceux de l'après midi.

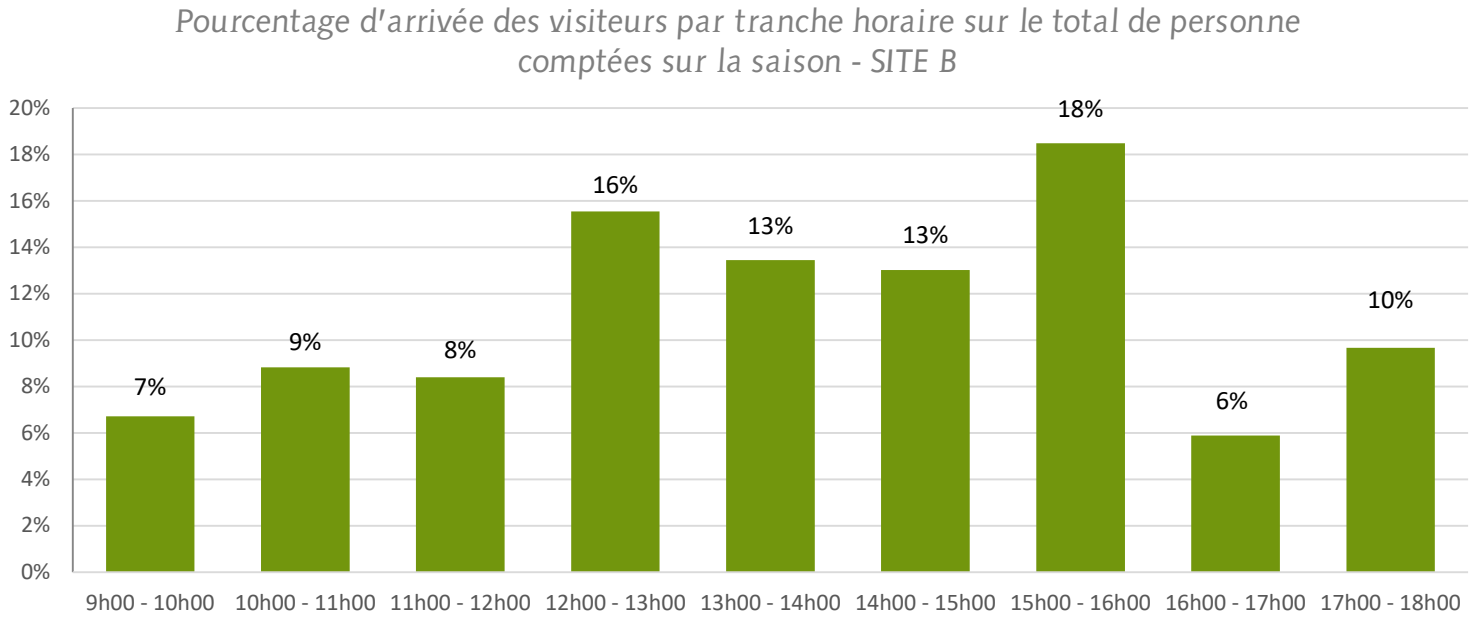

Sur le point de comptage B, les visiteurs sont plus présents **(16%)** à partir de **midi**. Le graphique ci-dessus montre également un pic significatif entre 15h00 et 16h00. Ce pic est dû à une fréquentation exceptionnelle et inexpliquée à cet horaire le samedi où a eu lieu le comptage.

Le tableau ci-dessous reprend les calculs effectués conformément au protocole suivi pour obtenir une estimation totale sur la saison.

(Cf. ***A. Rappel de la méthode*** : *«Les chiffres obtenus sont extrapolés ; c'est-à-dire que le nombre obtenu sur une journée de comptage est multiplié par le nombre de jours similaires dans la saison. Exemple : un lundi, 10 personnes peuvent être comptées sur le site, s'il y a 13 lundis dans la saison ; 10 x 13 = 130. On estime alors que 130 personnes ont été présentes le lundi sur la période donnée. Les chiffres obtenus restent donc des estimations à titre indicatif »*)

Nombre de	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Personnes comptées	18	55	16	34	45	134	181	Multiplié
Jours dans la saison	13	13	13	14	13	13	13	Par
Estimation totale	234	715	208	476	585	1742	2353	**6313**

D'après la méthode d'extrapolation, la fréquentation est estimée à **6313 personnes** sur les deux sites et pour la période totale du 15 avril au 14 juin.

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

C. Données sur les Activités de Pleine Nature (APN)

Randonneurs et promeneurs sont différentiés grâce à leur équipement : les randonneurs ont une tenue vestimentaire adaptée à la marche sportive (sac-à-dos, couvre-chef, bâtons, bonnes chaussures, poche d'eau).

De façon générale, les activités les plus pratiquées sur les deux sites confondus sont **la randonnée, la promenade et le vélo** (VTT et cyclotourisme confondus) représentant près des trois-quarts des visiteurs. Beaucoup de promeneurs sont accompagnés de **chiens** : 47 chiens ont été comptés. Cela représente environ 1 chien pour 10 personnes comptées.

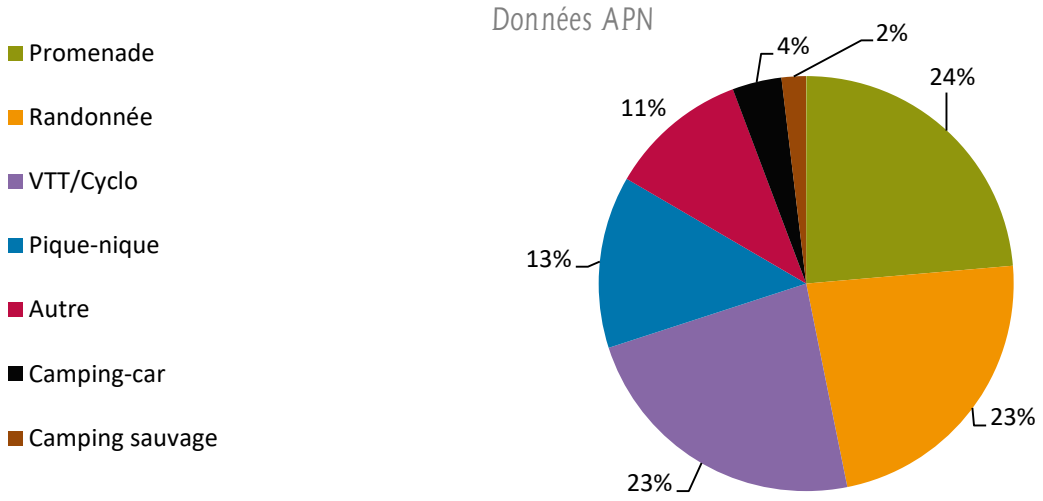

Dans la catégorie « *autres* » nous avons les activités suivantes, chacune représentant au maximum 1% :

- Observation du paysage
- Sports motorisés
- Cueillette
- Course-à-pied
- Photographie
- Equitation
- Gyropode
- Observations naturalistes
- Drone et Cerf-volant
- Slackline

La typologie de ce plateau permet la pratique d'une **grande diversité** d'activité. Cependant, ces activités ne sont pas pratiquées également sur les deux sites comme le montrent les graphiques suivants.

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

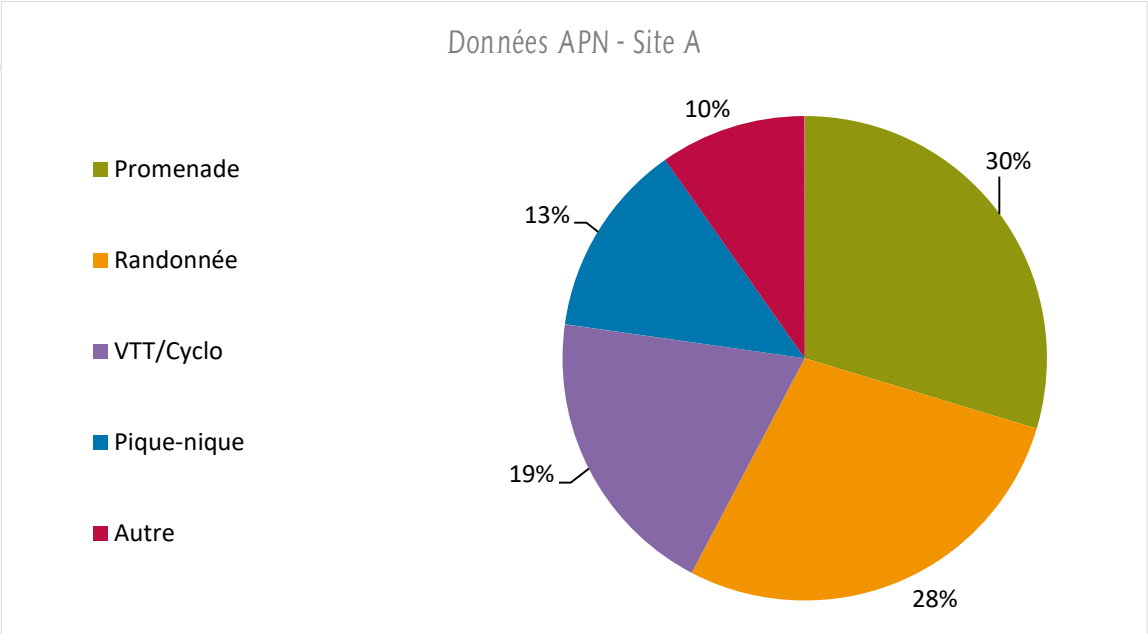

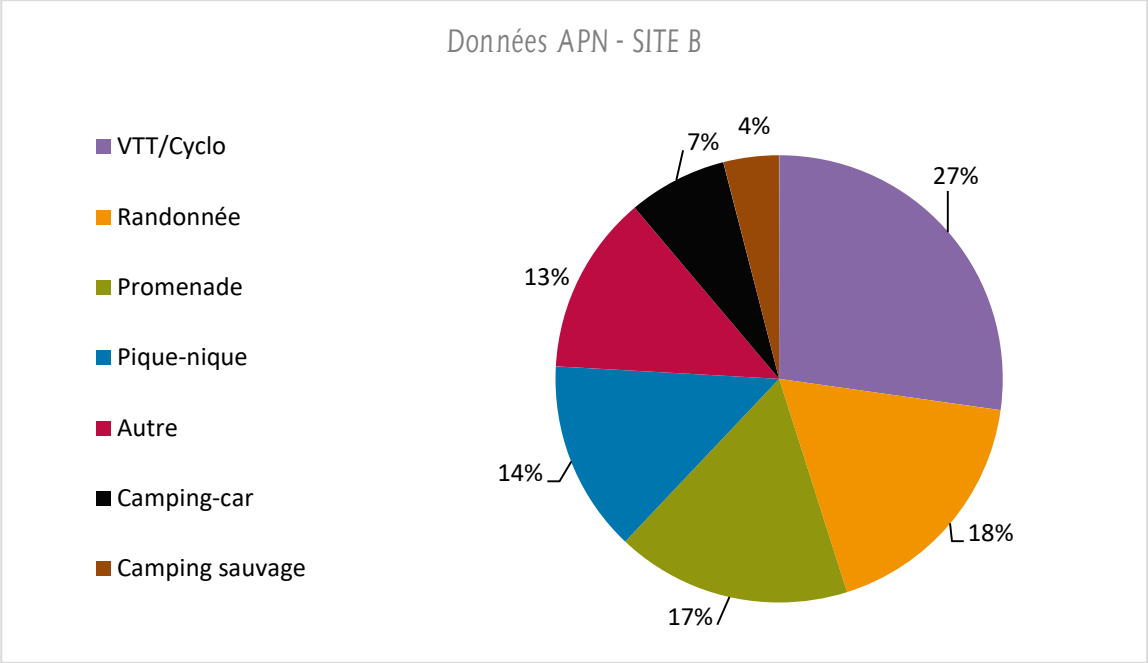

La comparaison de ces graphiques montre une répartition sensiblement différente des activités. On remarque que la majorité des pratiquants de **VTT ou cyclotourisme** partent du point de comptage **B.** Ce parking est situé au début de la route des claps et permets également aux plus chevronnés de rejoindre Gourdon par les chemins. Tandis que les **marcheurs** (promeneurs et randonneurs) préfèrent le point de comptage **A**, ce site étant directement sur le GR4. Il est important de noté que de nombreux marcheurs se garent au point de comptage B en pensant être sur le parking dit « de l'avion civile » donné comme point de départ du sentier montant au sommet du Haut-Montet.

Le **site B** est particulièrement apprécié des **camping-caristes**. En effet, ce parking est référencé sur des sites internet et applications destinés aux voyageurs nomades (ex : Park4Night, campingsauvage.fr). Lors de notre arrivée sur le site, le samedi 24 avril à 9h, 12 personnes avaient passées la nuit sur le parking en camping-car. Il arrive également que des gens dorment en **tente** en contre-bas du parking de façon à ne pas être visible depuis la route.

Le point de comptage B est également connu pour son **point de vue**. Ceci explique la différence de pourcentage entre les catégories « Autres » des deux sites. En effet, une partie des visiteurs du point B viennent uniquement pour admirer la vue et parfois ne sortent même pas de leur voiture.

Enfin, dans la catégorie « **pique-nique** » se trouvent à la fois les personnes parties à pieds ou en vélo avec le casse-croute dans le sac et les personnes venues exprès pour pique-niquer sur le site, à proximité immédiate de la voiture.

III. Présentation des données qualitatives

« Les chiffres seuls ne disent pas tout. […]C'est en croisant les différentes visions qu'on se rapproche de la réalité à prendre en compte ensemble. »

COLLECTIVITES ET PARTICIPATION, Décider autrement, Ifrée

A. Thèmes abordés avec le public

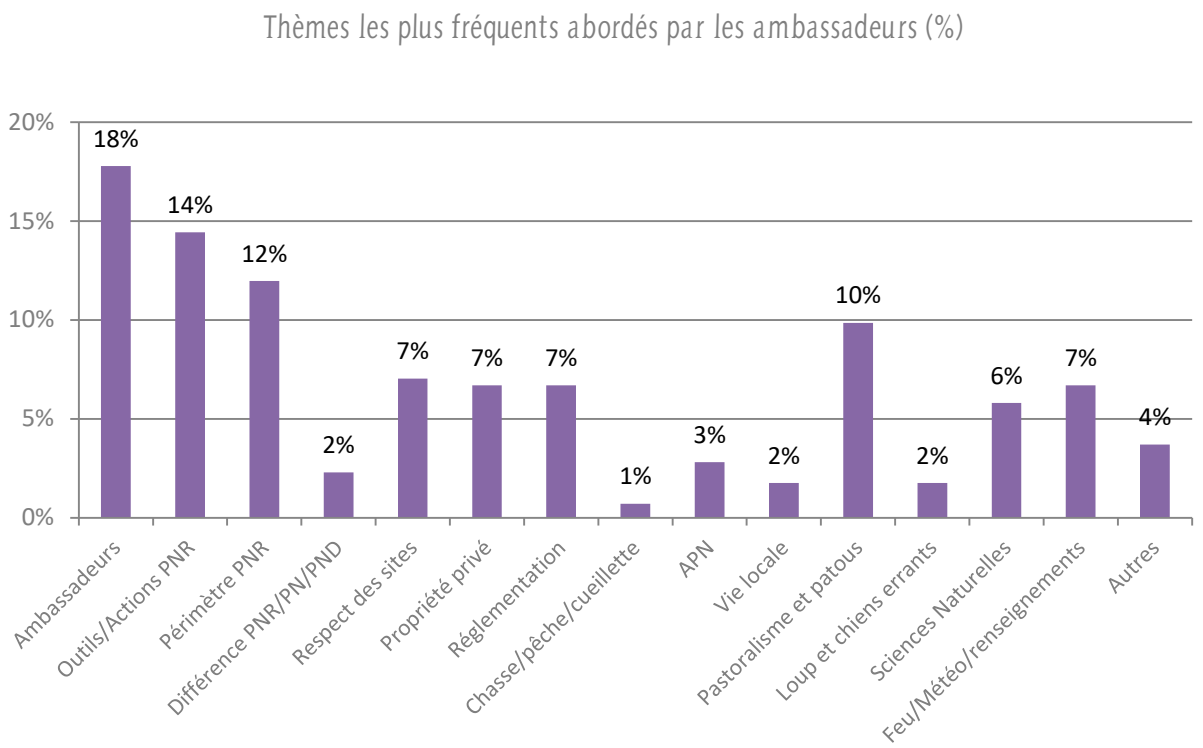

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

Les thèmes abordés par les ambassadeurs sont divers, une quinzaine de sujets sont répertoriés ici. À chaque nouvelle discussion, les agents du Parc commencent par se présenter et expliquer leur mission. C'est pourquoi on retrouve le thème « **ambassadeur** » en tête (**18%**) suivit par les thèmes liés à la **présentation du Parc** (Outils/Action PNR : 14% et Périmètre : 12%). La saison étudiée, le printemps, étant propice à la présence des troupeaux sur le plateau, le thème du **pastoralisme** et des chiens de protection ressort nettement avec **10%**. Viennent ensuite les thèmes plus généraux : respect des sites et des propriétés privées, les règlementations, les sciences naturelles, le feu, la météo et renseignements.

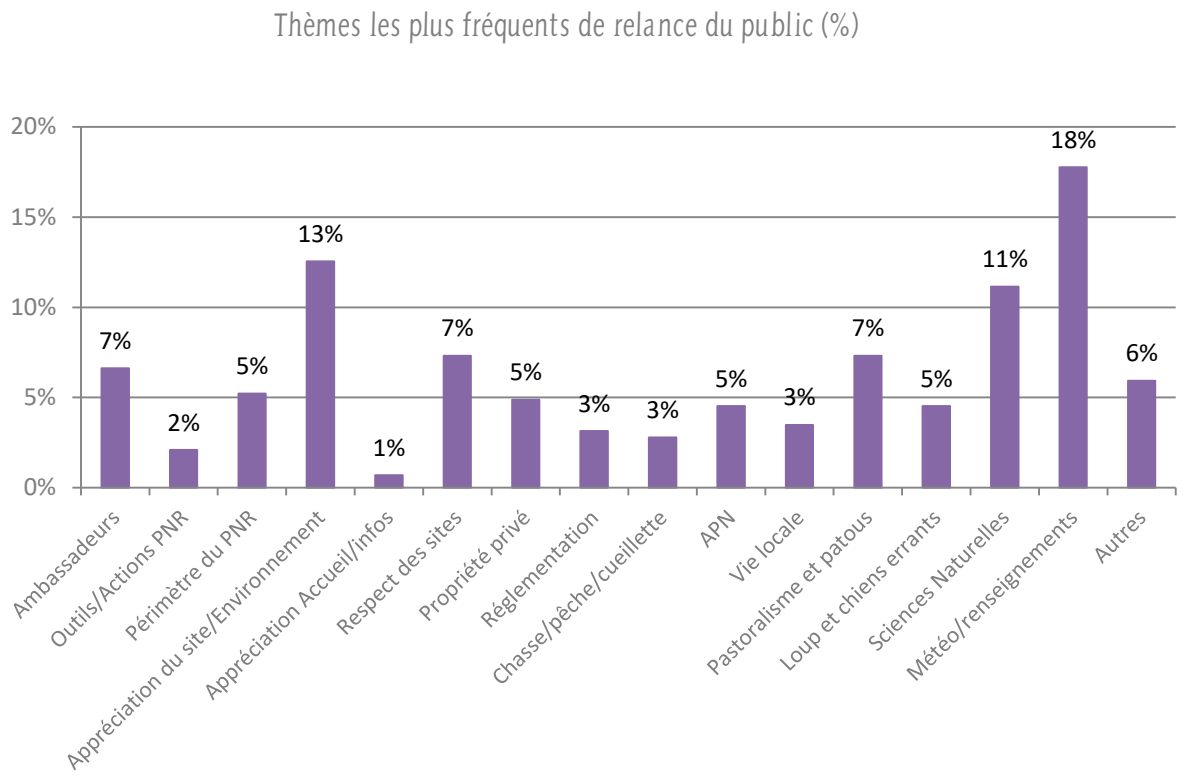

Le graphique montre que les visiteurs profitent de la présence des ambassadeurs pour demander des **renseignements généraux** (**18%** : Météo/renseignements). Nous pouvons remarquer qu'ils sont plutôt enclins à donner leur **appréciation du site (13%)** et curieux de connaitre la faune et la flore alentour **(Sciences naturelles : 11%)**.

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

B. *Recueil des perceptions du site et de son aménagement (visiteurs/habitants/professionnels)*

Les gens apprécient globalement le site pour **sa beauté, son calme et l'ambiance lunaire**. Il est courant d'entendre les gens dire qu'ils sont venus pour se ressourcer en s'éloignant de la ville. C'est effectivement un site **facile d'accès** pour les visiteurs venant de la côte. Enfin, la vue sur la mer et la Corse par temps dégagé attire beaucoup.

Les remarques les plus courantes concernent **les déchets**. Selon un couple d'habitués, il y en a moins qu'avant mais toujours trop. Beaucoup déplorent **le manque de poubelles** sur le parking B. D'autre font remonter le besoin de **toilettes sèches** sur les deux sites (et sur le territoire du Parc en général). Un visiteur régulier mentionne des **rave-party** réalisées autour de la route des claps et **les feux** qui sont fait lors de ces soirées ainsi que les déchets abandonnés sur place après. Un autre habitué de la route des Claps trouve qu'il y a plus de foyers de feu qu'auparavant

Si le thème du **pastoralisme** est souvent abordé par les ambassadeurs, il arrive fréquemment que les personnes sensibilisées en parlent d'elles-mêmes. Ainsi, certaines personnes nous disent éviter systématiquement les endroits où se trouvent les chiens de protection. Un trailer est assez virulent contre les patous et pense que « ça va mal finir ». Enfin, un visiteur nous dit que les bergers du plateau crèvent les pneus des voitures garées dans l'herbe près du parking de l'aviation civile.

Un groupe de randonneurs déplore le manque de balisage jaune sur le circuit du Haut-Montet au départ de la mairie.

Lors des demi-journées de comptage, des discussions ont régulièrement été menées avec deux habitants du plateau. Le propriétaire de la maison bulle mitoyenne au point de comptage B, explique qu'il a **clôturé son terrain** suite à l'intrusion de promeneurs dans sa maison alors qu'il était sous la douche. Il pense que la pose de **panneaux** pour indiquer le parking de l'aviation civile comme départ de la randonnée du Haut-Montet serait une bonne chose ainsi que des panneaux rappelant l'interdiction de faire du feu. Il lui arrive régulièrement de voire des gens faire des feux de camp autour de chez lui.

Le deuxième habitant aborde avec les ambassadeurs le sujet de la disparition de la population de lapin en quelques années et de la **présence du loup** qui se fait sentir. Il habite sur la route des Claps depuis une dizaine d'année et ne déplore pas vraiment d'incivilités. Il évoque la **fréquentation aléatoire** du site. Selon lui, « Ici c'est tout ou rien, soit il y a des gens partout, soit il n'y a personne. Des fois il y a beaucoup de monde alors qu'il ne fait pas beau et d'autres, il y a peu de personnes alors que le temps est magnifique ».

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

C. Respect et propreté du site

Feu

À partir de mi-Avril, les ambassadeurs remarqueront régulièrement de nouvelles places à feux sur les deux sites de comptage. Les plus petites sont systématiquement nettoyées. En contre-bas du point de comptage B, une place à feu a été construite contre un rocher. Celle-ci ne semble pas s'agrandir bien qu'elle soit toujours utilisée. Toujours sur le parking B, deux véhicules ont été incendiés. Il reste la trace de l'incendie et des débris (ferrailles, enjoliveurs, fils électriques …) à l'arrivée des ambassadeurs. La commune, au courant, a rapidement fait le nécessaire pour évacuer les déchets.

Places à feu – site B – Avril 2018

Déchets

Des containers ont été ajouté à proximité du point de comptage A entre les deux premières demi-journées de comptage.

Aménagement des containers – Avril 2018

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

Un propriétaire signale que des chasseurs déposent parfois des cadavres de chevreuil dans les containers.

Néanmoins, les ambassadeurs remarqueront une accumulation de « petits mouchoirs » au cours du printemps dans le sous-bois alentour.

Le même constat est fait autour du parking du point de comptage B. Ils s'ajoutent à cela de plus gros déchets (bouteilles, chaise en plastique cassée, sac poubelle plein) et des déchets verts (tas de sciure).

Tas de sciure – site B – Avril 2018

Comportements inadaptés liés aux véhicules

Les nuisances principales sont liées au mauvais stationnement des véhicules et à une méconnaissance de la problématique des **propriétés privées.** Quand le conducteur est présent, les ambassadeurs rappellent qu'en moyenne 70% du territoire est composé de propriété privée, expliquent les conséquences du stationnement sur les aires herbeuses (tassement du sol, risque incendie en période estivale) et encouragent les personnes à se garer sur les espaces gravillonnés et le terrain sur lequel la tolérance du propriétaire est avérée.

Sur le point de comptage A : La tolérance pour le **stationnement** sur le terrain privé semble effectivement être connue de la majorité des gens et l'accessibilité de cette partie du terrain permet que le stationnement des visiteurs n'empiète pas sur les voies de circulation. Néanmoins, les voitures semblent s'aventurer de plus en plus loin vers le sous-bois, notamment pour trouver de l'ombre quand il commence à faire chaud. Il arrive également que des voitures soient stationnées de l'autre côté de la route, prés de la piste menant au col du clapier.

Sur le point de comptage B : Les ambassadeurs ont été confrontés à un groupe de personnes venues avec cinq véhicules pour les prendre en photo. Ils avaient stationné leurs voitures dans un sous-bois à proximité. Les ambassadeurs ont également fait déplacer des **camping-cars** stationnés en contrebas du parking et sur des aires herbeuses. Une personne venue faire de la slackline a refusé de déplacer sa voiture garée sur un terrain privé en sous-bois pour ne pas la laisser sans surveillance. Enfin, des traces de dérapages était présentent sur le parking.

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

D. Acteurs rencontrés sur le site

Lors des comptages, les ambassadeurs ont rencontré le **Garde champêtre de Gourdon** à la recherche d'une personne disparue. Selon lui, les suicides sont relativement courants sur le plateau de Caussols.

Les ambassadeurs ont également pu discuter avec **Alain Girard, délégué au Parc**. Il pense que cela serait bien que le Parc achète le terrain où les ambassadeurs réalisent le comptage au point A pour aménager un vrai parking. Il avise également les agents du Parc qu'une barrière sera bientôt installée à l'entrée de la piste du GR4 afin de limiter l'accès aux seuls propriétaires ou ayants droits.

E. Données naturalistes

Cephalanthère de Damas
Caussols, Juin 2018

Le comptage ayant été réalisé au printemps, celui-ci a été propice à l'observation de la **flore**. Bien que la météo froide du début de la saison ait provoqué un retard d'environ trois semaines sur la floraison, les ambassadeurs ont pu observer une belle variété de plantes. Les ambassadeurs ont également pu faire des observations faunistiques.

- *Mars* :
  - Crocus printanier *(Crocus vernus)*
  - 1 chevreuil *(Capreolus capreolus),* 1 buse variable *(Buteo buteo)*, 4 vautours fauves *(Gyps fulvus)*
- *Avril* :
  - Primevère *(Primula)*, lavande *(Lavendula),* orchis, Muscari à grappe *(Muscaris neglectum)*, valériane tubéreuse (*Valeriana tuberosa)*, saxifrage granulée *(Saxifraga granulata),* hellébore fétide *(Helleborus foetidus)*
  - 1 merle mâle (*turdus merula)*, des corbeaux freux (*Corbus frugilegus)*, 1 coucou *(Cuculus)*, 2 geais des chênes *(Garrulus glandarius)*
- *Mai* :
  - Ornithogale en ombelle (*Ornithogalum umbellatum)*, lunettière lisse *(Biscutella laevigata)*
  - 1 Huppe fasciée *(Upupa epops),* 1 faucon crécerelle *(Falco tinnunculus)* , 1 pic vert (*Picus viridis)*, 1 buse variable *(Buteo buteo*), 1 petit duc *(Otus scops),* 1 merle noir *(Turdus merula),* 1 mésange charbonnière *(Parus major),* 1 geai des chênes *(Garrulus glandarius),* 1 chevreuil *(Capreolus capreolus)*
- *Juin* :
  - Orchis à trois dents *(Neotinea tridentata),* valériane tubéreuse *(Valeriana tuberosa),* Hélianthème commune *(Helianthemum nummularium),* Hélianthème des Apennins *(Helianthemum apenninum)*, chardon noircissant *(Caardus nigrscens)*, Céphalanthère de Damas *(Cephalanthera damasonium)*, Daphné lauréole *(Daphne laureola L.)*
  - 1 Buse variable *(Buteo buteo),* 15 vautours fauves (*Gyps fulvus*), 1 mésange huppée *(Lophophanes cristatus)*, 1 lézard vert *(Lacerta bilineata)*,

IV. Bilan

A. Synthèse

La campagne de comptage a été réalisée entre le **15 avril et le 14 juin 2018**. Sur cette période, la fréquentation est estimée à **6313** personnes.

Sur la période d'étude, la **météo a été très variable**. La première moitié de la saison a été froide et marquée par de fortes précipitations (neige, grêle, vigilance orange) tandis que la seconde partie a été plus clémente.

Le site est plus fréquenté les week-ends par un public pratiquant la marche (**randonnée ou promenade**) et le **vélo** (VTT et cyclotourisme). Le site A est plus fréquenté le matin et l'après-midi tandis que le site B est plus fréquenté en milieu de journée.

Le plateau est apprécié pour son calme et son ambiance. Une partie des visiteurs ne viennent que pour admirer la **vue** depuis le parking B. La présence de **camping-car**, sur ce parking est notable.

Bien que les deux points de comptage offrent des lieux de stationnements pratiques, des personnes continuent à se garer dans les sous-bois.

Les habitants et habitués du Plateau de Caussols soulignent les conflits d'usages liés aux non respects des propriétés privées et à la présence des chiens de protection. Enfin, la question des déchets revient régulièrement lors des discussions avec les visiteurs.

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

Sur 483 personnes comptées

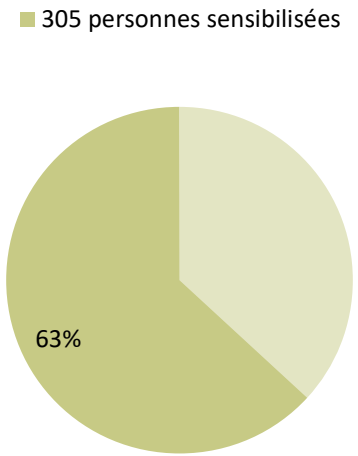

Le comptage a été effectué au printemps (15 avril au 14 juin). Les observations ont été menées sur deux sites en simultanés : au début et au milieu de la route des Claps sur les communes de Gourdon et Caussols. Lors de 14 demi-journées de comptage, 305 personnes ont été sensibilisées sur 305 comptées. D'après la méthode d'extrapolation près de 6 313 personnes ont fréquentées le site pendant la saison.

✳ La fréquentation du plateau est plus importante les week-ends. Le site A est plus fréquenté le matin et l'après-midi tandis que le site B est plus fréquenté en milieu de journée.

✳ Les activités principales sont la marche, le vélo et le pique-nique. Le parking au départ de la route est connu des camping-caristes.

✳ La présence de déchets est déplorée par la majorité des personnes contactées.

✳ Les principaux conflits sont liés au pastoralisme (chiens de protection) et au non-respect des propriétés privées.

Données APN

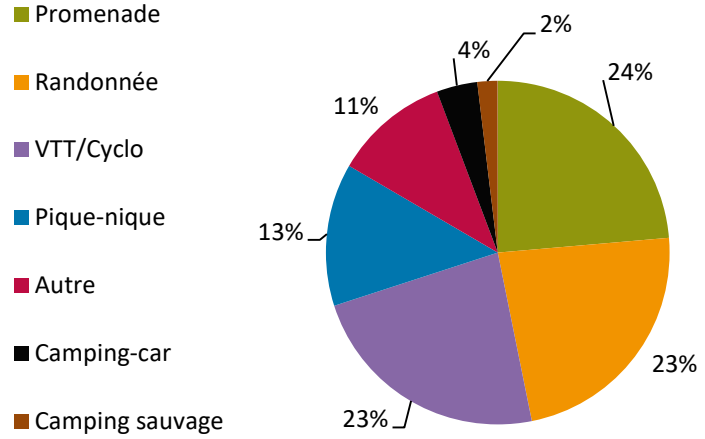

Thèmes les plus fréquents abordés par les ambassadeurs (%)

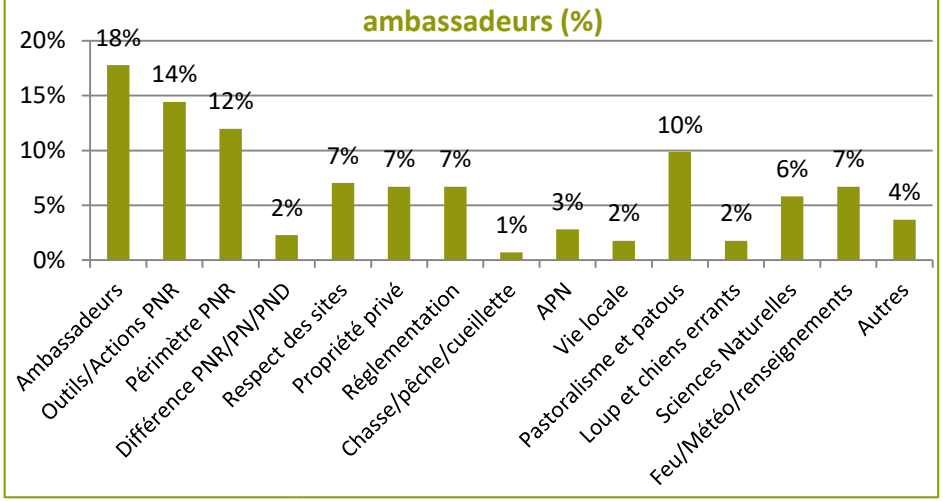

Thèmes les plus fréquents de relance du public (%)

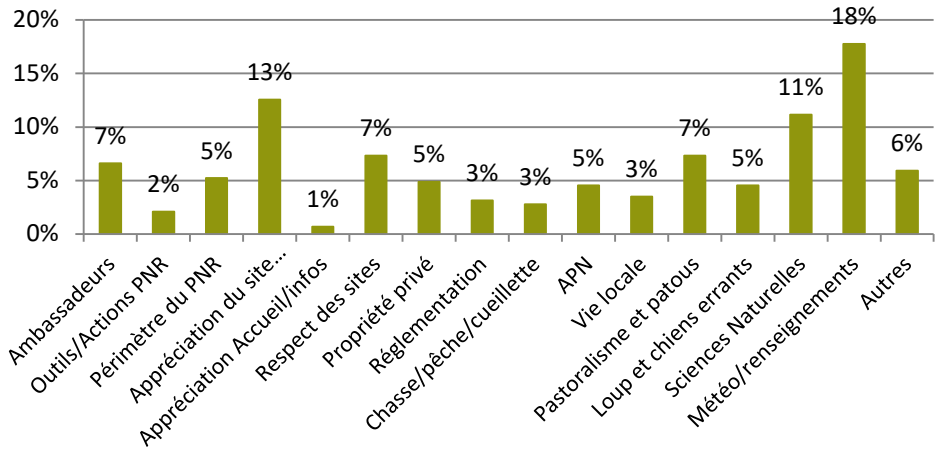

52 PARCS NATURELS RÉGIONAUX EN FRANCE

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

B. *Remarques et Suggestions*

Problématiques	Remarques	Suggestions
Déchets	La présence de déchets est déplorée par les visiteurs.	Installation de containers sur le parking au début de la route des Claps. (Point de comptage B).
Conflits d'usages	Certains usagers ont peur des chiens de protection et évite le site quand ils sont présents. D'autres ne respectent pas le travail des éleveurs et bergers.	Renforcer la communication et la sensibilisation du public à la présence des patous (et aux bons comportements à adopter) et à l'utilité des troupeaux sur le territoire.
	Non-respect / conscience des propriétés privées	Communiquer sur les propriétés privées le long de la route des Claps au niveau des zones de stationnement principales (A et B).
Risque incendie	Le nombre de places à feux augmentent dans la saison. Cette pratique est interdite et peut provoquer un incendie.	L'installation de panneau de prévention rappelant les risques, l'interdiction et l'amende encourue aurait un impact dissuasif.
Accueil du public sur les sites	Les toilettes sont souvent demandées par les visiteurs et beaucoup regrettent qu'il n'y en ait pas.	L'installation de toilettes serait appréciée ou la mise à disposition de toilettes publiques sur la commune.
	Un point d'eau potable est accessible sur le point de comptage A mais ne fonctionne pas.	Remise en état de la fontaine.
	Les propriétaires de camping-car et van aménagés fréquentent assidûment la route des claps et plus largement la commune.	L'aménagement d'une aire de camping-car avec services serait un plus pour la commune.

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

V. Annexe – Synthèse du comptage de 2015

Route des Claps – 7 comptages et 5 tournées de sensibilisation

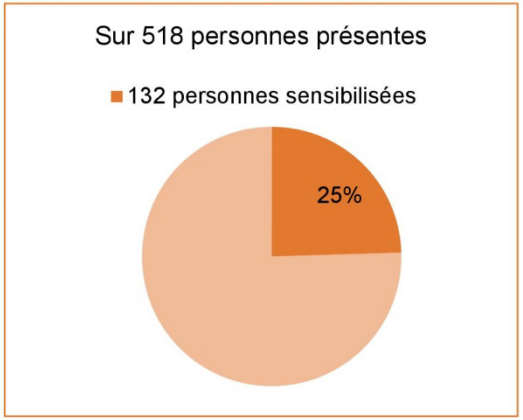

Fréquentation peu importante au vu de la superficie du site, toutefois plus marquée le week-end. A l'automne, la cueillette et la promenade sont les activités les plus pratiquées et les visiteurs ne s'éloignent pas trop des voies de pénétrations.

Concernant la sensibilisation, les ambassadrices ont mis l'accent sur le pastoralisme car plusieurs troupeaux sont présents sur le site et sur la notion de propriété privée (ignorée de bon nombre d'usagers), afin de faciliter une pratique responsable.

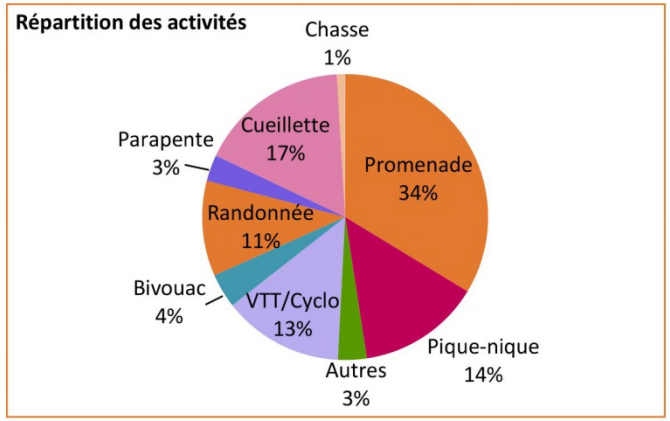

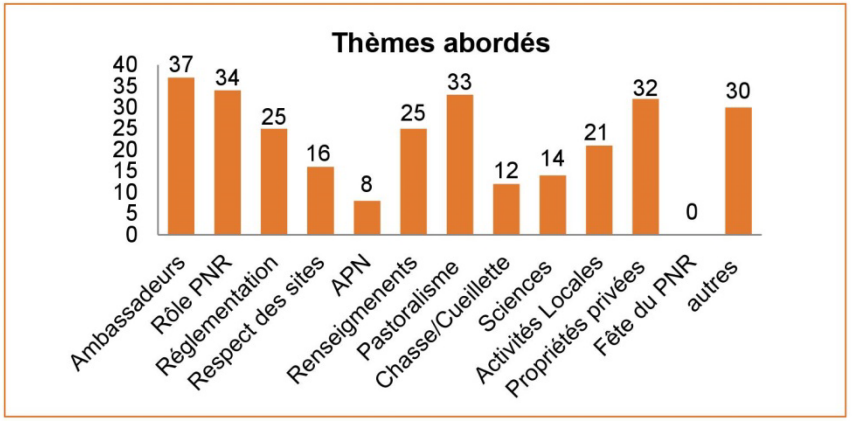

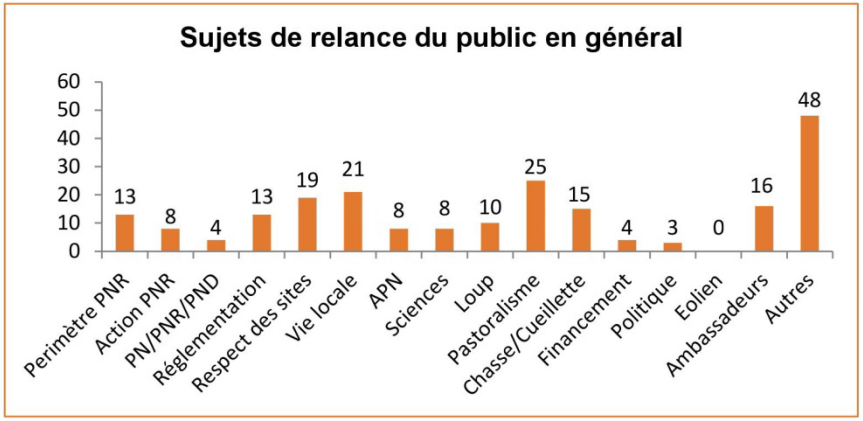

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •
1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63 • Fax : 04 92 42 39 29 •
E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr